

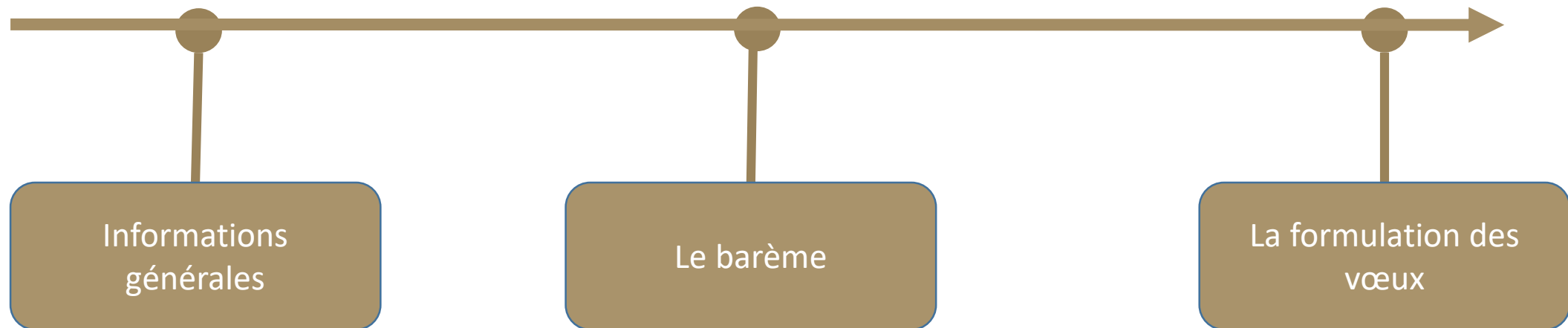
A photograph of three people in a professional setting. A woman with long dark hair is leaning over a man with a beard who is sitting at a laptop. Another woman with curly hair is looking at the laptop. They are all smiling and appear to be in a collaborative meeting. The image has a semi-transparent dark overlay on the left side where the text is located.

MOUVEMENT INTRA- ACADÉMIQUE 2026 DU 2ND DEGRÉ PUBLIC

Mutations des personnels enseignants du second degré public, d'éducation et psychologues de l'Éducation nationale.

Présentation du mouvement intra- académique

Le mouvement intra repose sur trois étapes clés :
comprendre les règles, maîtriser son barème et formuler ses
vœux de manière stratégique.




Les textes de référence et informations générales

Toutes les informations sont disponibles sur le site académique :

<https://www.ac-lyon.fr/>

↳ *Concours/Métiers/RH* → *Carrières*

- Textes officiels
- Calendrier
- Fiches thématiques 
- Dispositif d'accueil
- Les barres d'entrée des 3 dernières années
- Fiches de poste (SPEA/REP+)
- Dispositif REP +
- Accès aux différents outils :
 - I-Prof SIAM
 - Colibris
- www.education.gouv.fr/glossaire-mutation

Les textes de référence

- Lignes directrices de gestion ministérielles (BO spécial n°5 du 31 octobre 2024)
 - Cadre général des règles de mobilité
- Lignes directrices de gestion académiques (BIR spécial du 17 février 2025)
 - Déclinaison des règles au contexte de l'académie de Lyon
- BIR spécial mouvement intra-académique du 23 mars 2026
 - Détails et calendrier spécifique au mouvement intra-académique 2026

Différents outils à votre disposition :



I-prof/Siam : saisissez vos vœux jusqu'au 9 avril 2026 - 12h

Saisie des vœux et consultation des postes vacants sur SIAM via I-prof

Puis, suivre les liens selon cet ordre :

— Aréna > I-prof > Les services > Siam > Mouvement intra

I-Prof SIAM :

Exclusivement

- pour saisir vos vœux
- Télécharger votre confirmation
- Consulter son barème
- Consulter le résultat du mouvement

Formulaires mouvement



Contactez votre gestionnaire et retrouvez tous vos formulaires colibris : <https://mouvement.ac-lyon.fr>

COLIBRIS :

Plateforme de dépôt et
d'échanges.

<https://mouvement.ac-lyon.fr>

Vous accompagner et vous guider : comment ?

- **Contactez votre gestionnaire via Colibris**

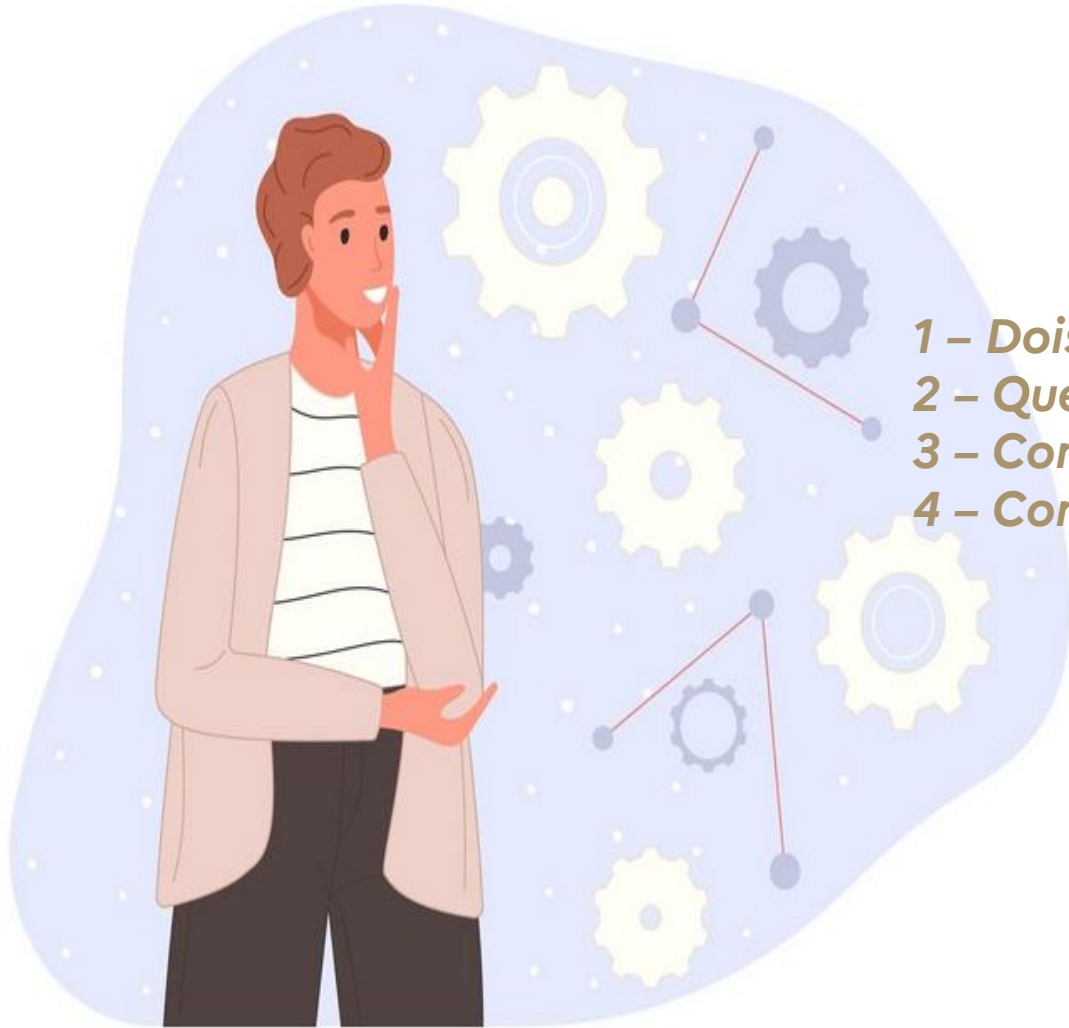
<https://mouvement.ac-lyon.fr>



- **Plateforme téléphonique : 04 72 80 64 80**
(voir aussi l'annexe 15 du bir spécial mouvement)
<https://www.ac-lyon.fr/>

Les étapes du mouvement

Les étapes essentielles de votre participation au mouvement



- 1 – Dois je participer au mouvement ?*
- 2 – Quelles démarches effectuer? Et quand ?*
- 3 – Comment est constitué mon barème ?*
- 4 – Comment formuler mes vœux ?*



1 - Est-ce que je dois participer au mouvement ?

Participants obligatoires

Entrants

- Agents ayant participé au mouvement et obtenu l'académie de Lyon

Agents sans poste dans l'académie

- MCS
- Réintégration

Si l'agent n'obtient pas un de ses vœux, il est soumis à l'extension

Participants non obligatoires

Agent titulaire d'un poste

- Changer de poste
- Se rapprocher de son conjoint
- Etc.

Si l'agent ne mute pas
Il reste sur son poste



2 – Qu'est-ce que je dois faire ? Et quand ?

COMMENT ?

- **I-PROF/SIAM**
 - Saisir ses vœux

- **COLIBRIS**

Dès aujourd'hui :

- REP+
- Dossier handicap

A compter du 9 avril:

- Confirmation de la demande de mutation
- Dossier SPEA

QUAND ? le calendrier

<https://www.ac-lyon.fr/>

- Saisie des vœux avant **le 9 avril 2026 - 12h**
- Téléchargez votre confirmation de demande de mutation sur I-Prof SIAM à partir du **10 avril 2026 – 12h**
 - Préparez vos pièces justificatives à l'avance
 - Déposez votre confirmation de demande de mutation et vos pièces justificatives sur Colibris
- Barème : vérification jusqu'au **11 mai**
- Contestation : jusqu'au **25 mai**
- Date limite de modification des vœux : **3 mai minuit**
- **Résultats : le 8 juin à 12h00**

3 – Les éléments du barème



BIR spécial du 17 février 2025
<https://www.ac-lyon.fr/>

Les données sont vérifiées à partir de la base informatique

✓ Ancienneté de service (échelon)

- Titulaires : échelon au 31/08/2025
- Stagiaire (non ex titulaire) échelon au 1^{er} septembre 2025

Fiche thématique 1a

✓ Ancienneté de poste

Fiche thématique 1b



Points d'attention pour les entrants
*Pas de modification entre
l'inter et l'intra
Sauf si erreur manifeste, il convient
de transmettre les pièces
justificatives*

3 – Les éléments du barème



BIR spécial du 17 février 2025
<https://www.ac-lyon.fr/>

Stagiaires

(attention à l'extension)

Fiche thématique 6

Stagiaires justifiant de service antérieurs

Des bonifications sont ajoutées en fonctions de l'échelon mais uniquement sur un vœu

- tout poste dans le département
- ou zone de remplacement départemental

Stagiaires ne justifiant pas de service antérieurs:

50 points

- sur le premier vœu départemental (DPT ou ZRD) typé tout poste.
- Ou En l'absence de vœu DPT/ZRD la bonification s'applique sur le vœu n°1



Pas de modification entre l'inter et l'intra



3 – Les éléments du barème



BIR spécial du 17 février 2025
<https://www.ac-lyon.fr/>



Situation familiale : RC/APC

Thème	Précisions
Situations concernées	Rapprochement de conjoint (RC) Autorité parentale conjointe (APC)
Non-cumulabilité	Ces situations ne sont pas cumulables entre elles
Documents à fournir obligatoirement (voir la liste sur fiche thématique :)	Conjoint en activité : attestation de travail <ul style="list-style-type: none">• Conjoint inscrit à France Travail : attestation d'inscription + dernière activité• Autres cas : voir fiche thématique
Situation des agents pacsés sans enfant	Un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois et toute preuve justifiant d'une imposition commune prévue par le Code général des impôts.
Prise en compte d'un enfant	Uniquement si RC ou APC validé par les services en fonction des pièces justificatives
Séparation	Uniquement si les deux conjoints travaillent dans deux départements distincts Formulation d'un vœu DPT/ZRD typé « tout poste »

3 – Les éléments du barème



BIR spécial du 17 février 2025
<https://www.ac-lyon.fr/>

Comment déclencher les points pour RC/APC

Vous devez demander en **1^{er} vœu large « typé » tout poste (com/géo)**

- la résidence professionnelle
- **Ou** la résidence personnelle **du conjoint /ex conjoint**
uniquement si compatible avec la résidence professionnelle du conjoint

Exemple	Formulation des vœux	Traitement du RC	Précisions
Exemple 1	1. Lycée Lalande à Bourg – 100 pts 2. COM Bourg typé Lycée – 100 pts 3. COM Bourg " tout poste " – 200,2 pts	✓ Bonifications RC validées	Le vœu déclencheur RC (vœu 3) est un vœu large "tout poste" sur la résidence professionnelle du conjoint, Il est bien positionné en 1er vœu large.
Exemple 2	1. Lycée Lalande à Bourg – 100 pts 2. Commune de Saint Denis les Bourg « tout poste » – 100 pts 3. COM Bourg " tout poste " – 100 pts	✗ Bonifications RC refusées	Le vœu large "tout poste" sur la résidence professionnelle du conjoint n'est pas en premier vœu large, donc RC non déclenché.

3 – Les éléments du barème



BIR spécial du 17 février 2025
<https://www.ac-lyon.fr/>

Parent isolé

Thèmes	Précisions
Situation concernée	Faciliter la situation des personnes exerçant l'autorité parentale exclusive sous réserve que la demande soit motivée par l'amélioration des conditions de vie de l'enfant (voir conditions § 2.1.4)
Bonifications	Voir fiche thématique 2d (sur le site académique)
Pièces justificatives	Voir fiche thématique 2d (sur le site académique)

3 – Les éléments du barème



Mutation simultanée

- ✓ **Mutation simultanée entre conjoints**
(attention, pas de bonification enfant)

- ✓ **Mutation simultanée entre non conjoints**
(non bonifié)



Les vœux doivent être
identiques



3 – Les éléments du barème



Situation de handicap (RQTH)

Thèmes	Précisions
Situation concernée	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
2 Types de bonifications	- Bonification automatique - Bonification exceptionnelle (1000 pts)
Demande de bonification exceptionnelle	À déposer via le formulaire Colibris dédié Les pièces médicales sont à transmettre exclusivement au service médical La bonification est accordée principalement sur des vœux larges (GEO)
Compatibilité	Ces deux bonifications ne sont pas compatibles entre elles
Référence	Fiche thématique 3

3 – Les éléments du barème



BIR spécial du 17 février 2025
<https://www.ac-lyon.fr/>

Education prioritaire

- A la sortie : fiche 4b
- A l'entrée : fiche 4a
 - Les postes REP
 - Les postes REP+
 - Entretiens en visioconférence
 - (bonification valable 2 ans : 2024 et 2025)



**Saisir vos vœux sur SIAM et
déposer obligatoirement
votre dossier sur Colibris**



Les types de postes

Tout poste est susceptible d'être vacant ou d'avoir un complément de service (CSR)

- **NON SPEA** : mutation au barème
- **SPEA** : Spécifique académique (hors barème)
 - DNL/FLS/BTS/PART/ULIS
 - vous devez déposer un dossier sur Colibris
 - Affectation soumise à l'avis du chef d'établissement et du corps d'inspection

Les
postes



Les postes spécifiques (SPEA) doivent être placés en premier vœux, si ce n'est pas le cas, ils seront supprimés par l'administration.



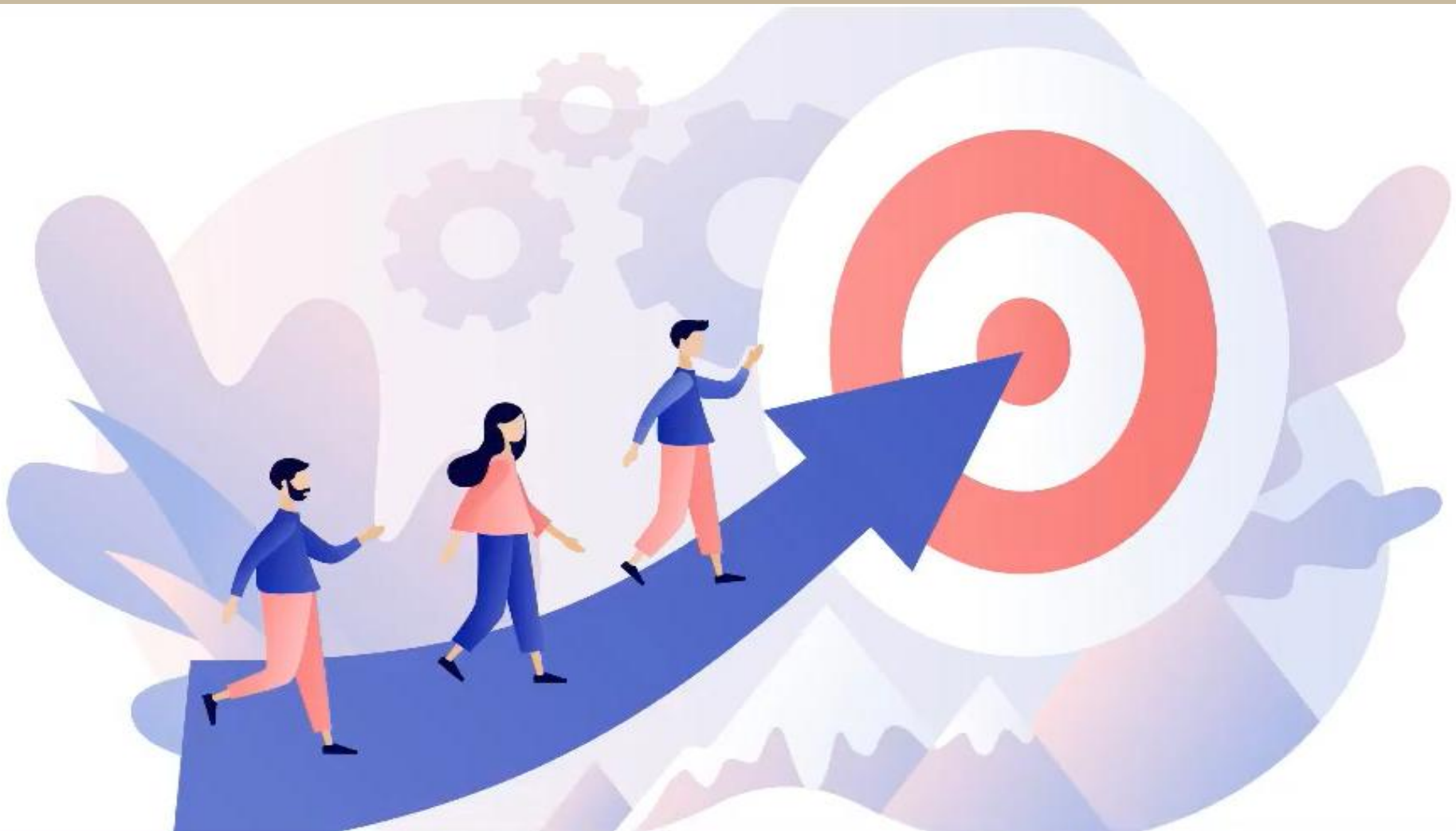
4 – Comment bien formuler mes vœux ?



DEMANDEZ LE/LES POSTES QUE VOUS SOUHAITEZ OBTENIR

Déclarés vacants ou non

Tout poste est susceptible
d'être vacant
et
d'avoir un
complément de
service



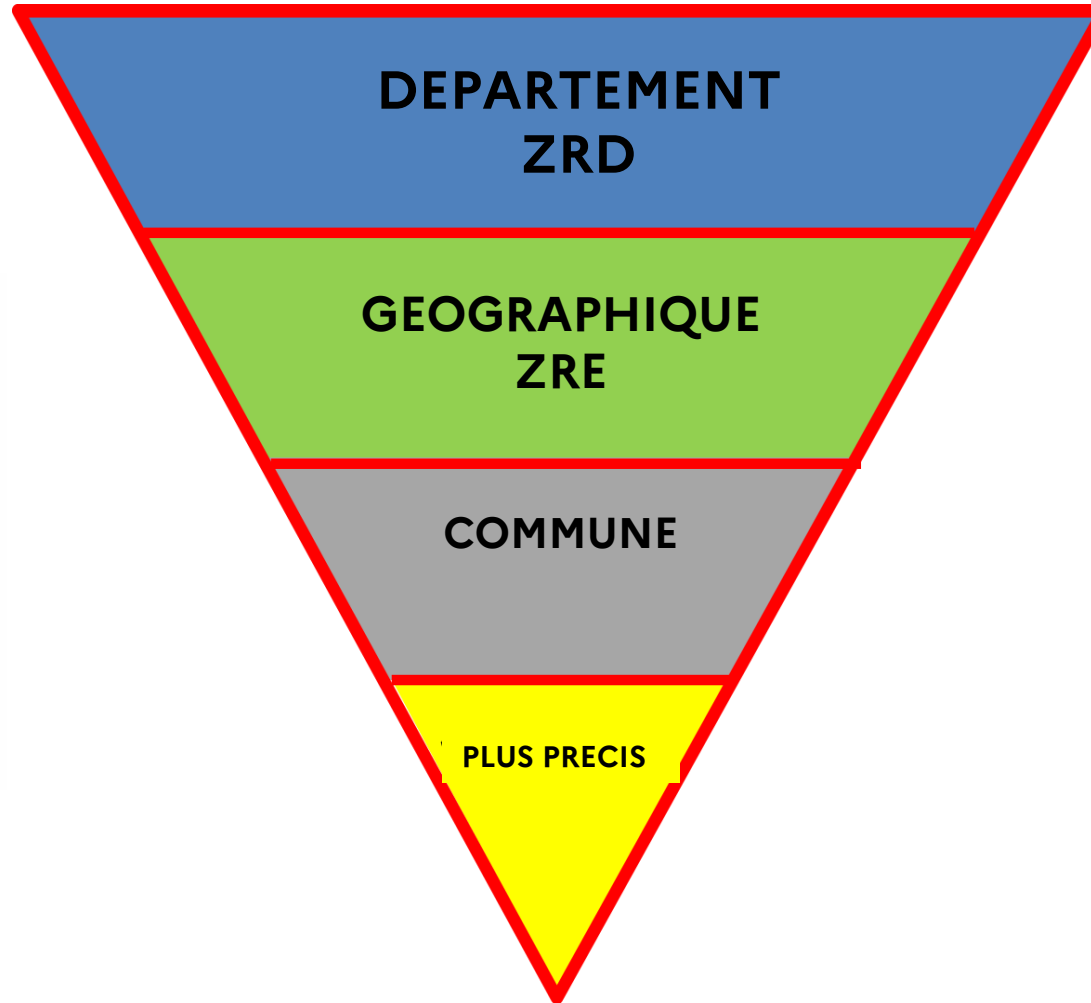
Les vœux possibles : 25

Les vœux

Type de vœu	Description	Possibilité de préciser le type de vœu (clg/lyc/rep+/rep/dnl/HAN....)
ETB	Établissement précis	non
COM	Commune	oui
GEO	Groupement de communes	oui
DPT	Département	oui
ACA	Toute l'académie	oui
ZRE	Zone de remplacement	non
ZRD	Zones de remplacement d'un département	non
ZRA	Zones de remplacement de toute l'académie	non
ZR ERED	Enseignement à distance (SPEA)	non

Attention : La plupart des bonifications sont accordées uniquement si le vœu géographique (com/geo/dpt) est associé à la rubrique « tout type d'établissement ».

Hiérarchisez vos vœux du plus précis au plus large

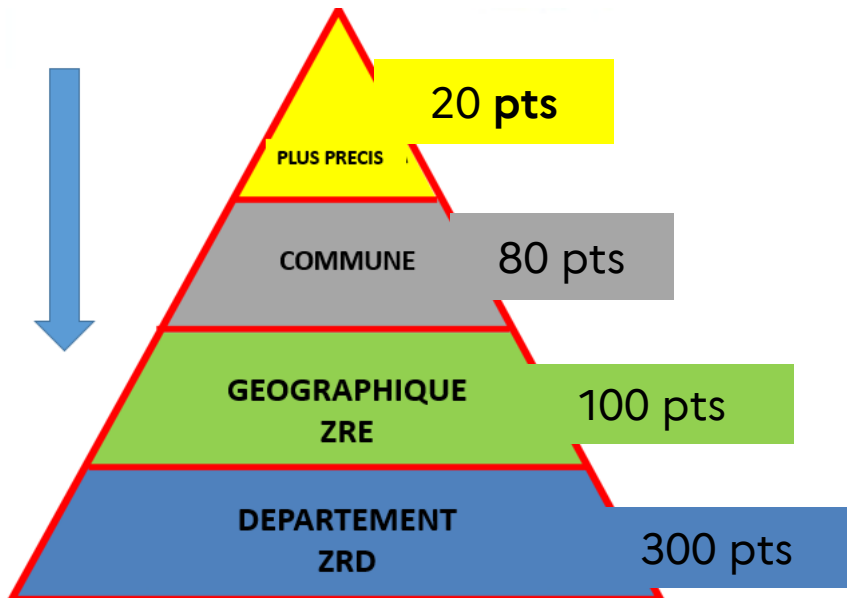


EXEMPLE



Procédure d'extension

Les « participants obligatoires » sont soumis à « l'extension ».
Celle-ci consiste à vous trouver un poste en partant du premier vœu et avec le plus petit barème exprimé



Si votre barème et vos vœux ne vous permettent pas d'obtenir un poste, on applique l'extension.

L'algorithme part de votre 1^{er} vœu, cherche le plus petit barème exprimé (20pts), et applique la règle d'extension présentée sur la page suivante.

Afin de modifier la procédure automatique d'extension des vœux, il convient de préciser en derniers vœux des départements et/ou des zones de remplacement

Procédure d'extension

Recherche d'un poste

Cette procédure s'applique uniquement aux personnels qui doivent obligatoirement être affectés à titre définitif dans l'académie de Lyon dont aucun des vœux n'a pu être satisfait :

- « entrants » suite au mouvement inter-académique
- stagiaire devant recevoir une première affectation en qualité de titulaire
- réintégration non conditionnelle

Il sera recherché une affectation sur tout poste en établissement dans le :

1. département correspondant au premier vœu formulé,
2. sur toute zone de remplacement du même département

En cas d'impossibilité on applique la règle d'extension

Le barème :

le moins élevé parmi ceux attachés à ses vœux à l'exception des bonifications **familiales, RQTH, Education prioritaire** (si celles-ci sont présentes sur tous les vœux).

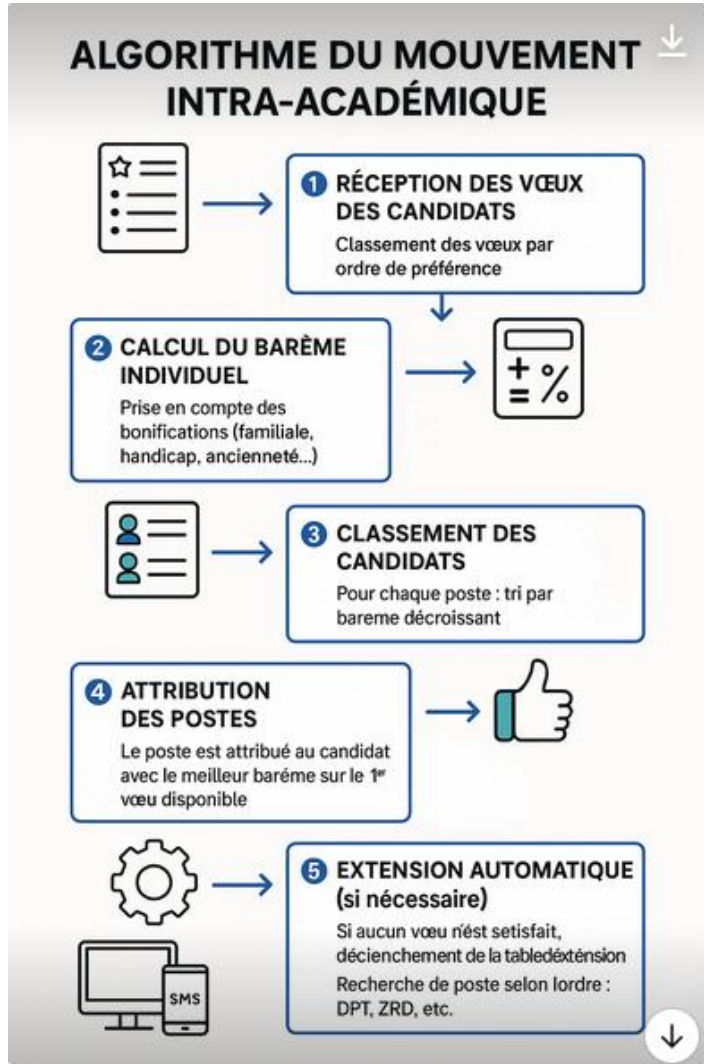
Il ne comporte aucune bonification spécifique : ni points stagiaire, ni points agrégé en lycée, etc...

Table d'extension :

ce tableau décrit l'ordre dans lequel sont examinés les départements à partir du 1er vœu formulé. Il se lit colonne par colonne, verticalement.

1 ^{er} vœu dans le Rhône	1 ^{er} vœu dans la Loire	1 ^{er} vœu dans l'Ain
DPT 69	DPT 42	DPT 01
ZRD 69	ZRD 42	ZRD 01
DPT 01	DPT 69	DPT 69
ZRD 01	ZRD 69	ZRD 69
DPT 42	DPT 01	DPT 42
ZRD 42	ZRD 01	ZRD 42
ACA	ACA	ACA
ZRA	ZRA	ZRA

Fondamentaux de l'algorithme



- L'ordre des vœux
- Le barème
- Les vœux indicatifs
- Les postes vacants ou se libérant par le jeu du mouvement

Fonctionnement de l'algorithme

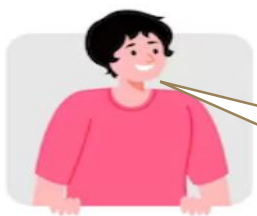
Le but de l'algorithme est de satisfaire le plus de candidats, et pour chaque candidat, son vœu de meilleur rang en tenant en compte d'une part, du barème de tous les participants et de l'autre, des postes à pourvoir.

L'algorithme est paramétré avec les règles décrites dans les notes de service.

La formulation des vœux

Quelques exemples

Ces postes s'obtiennent au barème



Je souhaite un établissement à Lyon 2

La formulation des vœux : exemple 1

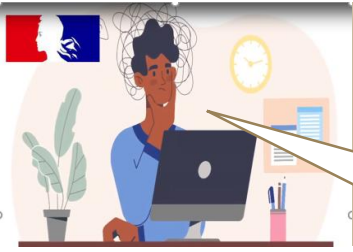


- 1 – Commune Lyon 2
- 2 – Commune Lyon 1
- 3 – GEO Ville de Lyon
(tout poste)



- 1 – GEO Ville de Lyon (tout poste)
- 2 – Commune Lyon 2
- 3 – Commune Lyon 1

Je formule mes vœux dans l'ordre de mes préférences



La formulation des vœux : exemple 2

Je souhaite un établissement à Lyon et je veux rester dans le DPT69



- 1 – commune Lyon 2
- 2 – commune Lyon 1
- 3 – GEO Ville de Lyon
- 4 – AGLO
- 5 – DPT 69

- 
- 1 – DPT 69 (tout poste)
 - 2 – commune Lyon 2
 - 3 – commune Lyon 1

Je formule mes vœux dans l'ordre de mes préférences

Problématique des vœux indicatifs placés APRES un vœu large : exemple 3
Dans cet exemple, il y a 2 postes vacants à LYON 2

Le lycée Ampère Lyon 2

le collège Jean Moulin Lyon2



Monsieur A
(je fais mes vœux à l'envers)

1 | COM | Commune LYON 2 - 500,2 pts
2 | ETB | Lycée ALYON 2 - 200 pts



Madame B
(je fais mes vœux en partant du plus précis)

1 | ETB | Lycée AMPERE LYON 2 - 100 pts
2 | COM | Commune LYON 2 - 400,2 pts
3 | GEO | VILLE DE LYON - 400,2 pts



Monsieur C
(je veux uniquement Ampère)

1 | ETB | Lycée AMPERE LYON 2 - 300 pts

Résultat du mouvement :

Monsieur A : mute au collège Jean Moulin avec son vœu 1 Com (500,2pts)

Madame B : mute au lycée Ampère avec son vœu 2 Com (400,2pts)

Les agents sont classés par barèmes et type de vœux

Il y a **deux** postes à Lyon 2

Pile du Lycée Ampère à Lyon 2

Vœu indicatif

500,2 pts - v 1 - COM | Commune LYON 2 - Monsieur A
400,2 pts - v 3 - GEO | Ville de LYON - Madame B
400,2 pts - v 2 - COM | Commune LYON 2 - Madame B
300 pts - v 1 - ETB | LYC AMPERE LYON 2 - Monsieur C
200 pts - v 2 - ETB | LYC AMPERE LYON 2 - Monsieur A
100 pts - v 1 - ETB | LYC AMPERE LYON 2 - Madame B

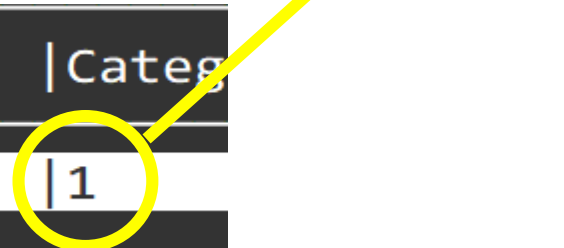
500,2 pts - v 1 - COM | Commune LYON 2 - Monsieur A
400,2 pts - v 3 - GEO | Ville de LYON - Madame B
400,2 pts - v 2 - COM | Commune LYON 2 - Madame B
200 pts - v 2 - ETB | LYC Ampère LYON 2 - Monsieur A
100 pts - v 1 - ETB | LYC AMPERE LYON 2 - Madame B

Monsieur A et Madame B ont le barème pour entrer à Lyon 2

Madame B obtient le lycée Ampère, car son vœu indicatif précède son vœu large.

EXEMPLE : Pas de vœu indicatif

Rang	Type	Voeu	Categ
1	COM	Commne BOURG EN BRESSE	1



**Il n'y a aucun vœu indicatif,
cet agent pourra être affecté sur n'importe quel « lycée » dans la commune de Bourg.**

EXEMPLE : construction pyramidale avec vœux « parachute » pour éviter de sortir du DPT 69 (v5)


* = tout poste

Rang	Type	Voeu	Categ	Cara
1	ETB	LGT JEAN-PAUL SARTRE BRON		*
2	ETB	LGT DE LA COTIERE LA BOISSE		*
3	GEO	Zone VILLE DE LYON	*	*
4	GEO	Zone AGGLOMERATION LYONNAISE	*	*
5	DPT	Depart RHONE	*	*
6	ZRE	ZONE DE REMPLACEMENT ZR GRAND-LYON		*
7	ZRD	Depart RHONE	*	*




Les vœux ZRE/ZRD ont pour objectif « d'éviter » de sortir de département du 69

EXEMPLE : Règle de formulation des vœux SPEA



Rang	Type	Voieu	Categ	Cara
1	ETB	CLG JEAN PERRIN LYON 9		*
2	ETB	LGT DOCTEUR CHARLES MÉRIEUX LYON 7		*
3	GEO	Zone VILLE DE LYON	*	DNL2



**Les vœux SPEA doivent obligatoirement être saisis en premier.
Si ce n'est pas le cas, ils seront supprimés par les services.**

STAGIAIRES : l'impact de la titularisation sur le mouvement



AVIS FAVORABLE
A LA
TITULARISATION

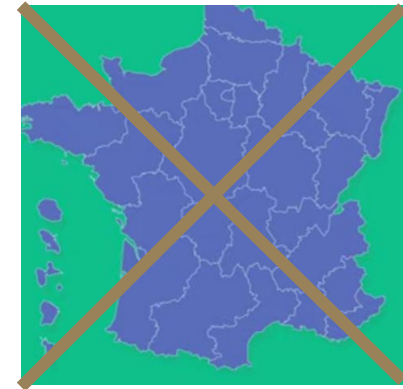
EN PROLONGATION DE STAGE
AVEC AVIS FAVORABLE
A LA TITULARISATION



LA MUTATION
EST MAINTENUE

NON EVALUE

AVIS DEFAVORABLE
A LA TITULARISATION



LES MUTATIONS
INTER ET INTRA
SONT ANNULEES

RESSOURCES ET DOCUMENTATION

RESSOURCES

➤ **I-PROF/SIAM**

<https://portail.ac-lyon.fr/arena>



➤ **FORMULAIRES COLIBRIS**

<https://mouvement.ac-lyon.fr>



➤ **CONTACTS : 04 72 80 64 80**

<https://mouvement.ac-lyon.fr>

DOCUMENTATIONS

➤ Le site de l'académie de Lyon :

<https://www.ac-lyon.fr/>

- Textes de référence
- Calendriers
- Fiches thématiques
- Fiches de postes spécifiques
- Fiches de postes REP +



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**